



Paris, le lundi 10 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE
La Métropole du Grand Paris lance l'initiative
« centres-villes vivants » en faveur de ses communes !

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris, réuni ce jour par Patrick OLLIER, son Président, a validé à l'unanimité, sur le rapport de Denis BADRE, Conseiller métropolitain délégué aux questions financières et fiscales, **26 projets pour un montant total de 3 179 000 € (détail en annexe)** dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain. Cette délibération du Bureau intervient suite à la dernière réunion du comité d'examen des projets au titre du FIM, du 3 avril dernier, qui est co-présidé par le Président de la Métropole et le Vice-Président aux Finances, Gilles CARREZ. A ce jour, depuis la mise en place du FIM et avec l'enveloppe du Pacte Etat-Métropole, **la Métropole du Grand Paris a mobilisé un total de 33,66 millions d'euros d'investissements en faveur des projets portés par ses communes membres et les EPT.**

Le Bureau de la Métropole a par ailleurs lancé de manière unanime les travaux suivants :

- à partir de la communication de **Daniel-Georges COURTOIS, Vice-Président aux nouvelles technologies et à l'aménagement numérique**, le Bureau a validé les 4 axes stratégiques suivants : la préparation du schéma métropolitain d'aménagement numérique dont la loi NOTRe a confié la responsabilité à la Métropole du Grand Paris à compter du 1er janvier 2017, des actions en propre que la Métropole mènera en matière de numérique et de nouvelles technologies, des actions en soutien aux initiatives des communes ou des EPT et les actions autour desquelles la Métropole fédérera les collectivités territoriales et enfin, l'usage et la prise en compte du numérique et des nouvelles technologies dans la stratégie et l'action globales de la Métropole (planifications, coopérations, événements, etc.).
- à partir de la communication de **Georges SIFFREDI, Vice-Président à l'Aménagement du territoire métropolitain**, la Métropole s'engage dans la définition de l'intérêt métropolitain en matière d'aménagement. De manière concrète, le Bureau donne mandat au Président et au Vice-Président compétent pour recenser au niveau de chaque commune et territoire les zones d'aménagement susceptibles de devenir des ZAC d'intérêt métropolitain.
- **Daniel GUIRAUD, Vice-Président à la mise en œuvre de la Stratégie environnementale** a rappelé l'engagement et la participation de la Métropole à la création de l'Observatoire mondial des villes pour la qualité de l'air (GUAPO)
- **Xavier LEMOINE, Conseiller métropolitain délégué** a rappelé l'action de la Métropole en matière d'économie circulaire. A ce titre, la convention entre la Métropole et l'Institut d'Economie Circulaire sera signée le 18 avril prochain au siège de la Métropole.

En outre, le Président de la Métropole a lancé l'initiative « centres-villes vivants » qui permettra à la Métropole, notamment à partir du dispositif de préemption des baux commerciaux et des projets de travaux d'aménagement des centres-villes, de soutenir les communes qui en feraient la demande pour développer et revitaliser leurs centres-villes.

Le Bureau a également validé l'ordre du jour du prochain conseil métropolitain du 28 avril 2017 qui comprendra notamment l'**approbation du compte de gestion pour 2016 et du compte administratif pour 2016**, dont les projets de délibération ont été validés aujourd'hui à l'unanimité.

Enfin, le Bureau de la Métropole a émis, à l'unanimité, un vœu de soutien à la candidature de Villejuif dans le cadre de la relocalisation de l'Agence Européenne du Médicament. Cette candidature est également soutenue par la Région Ile-de-France, la mairie de Paris et le Conseil départemental du Val-de-Marne. La Métropole participera à la délégation qui défendra la candidature du site de Villejuif et qui sera auditionnée le 12 avril au Ministère de la Santé par Geneviève FIORASO, Ancienne Ministre et Présidente du Comité interministériel en charge de l'examen des huit candidatures.

Liste des subventions au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM)
accordées par le Bureau de la Métropole du Grand Paris le 10 avril mars 2017

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Ablon sur Seine	Ville d'Ablon sur Seine	Couverture de l'école élémentaire Pasteur	57 500 €
Ablon sur Seine	Ville d'Ablon sur Seine	Couverture de l'école maternelle Curie	86 250 €
Alfortville	Ville d'Alfortville	Rénovation thermique / schéma directeur énergie	200 000 €
Argenteuil	Ville d'Argenteuil	Rénovation toit école élémentaire	95 000 €
Argenteuil	Ville d'Argenteuil	Menuiseries école maternelle	14 600 €
Bourg la Reine	Ville de Bourg la Reine	Remplacement de 2 chaufferies	61 600 €
Châtenay Malabry	Ville de Châtenay Malabry	Remplacement fenêtres et stores hôtel de ville	300 000 €
Châtenay Malabry	Ville de Châtenay Malabry	Remplacement des portes fenêtres espace seniors	10 350 €
La Queue en Brie	Ville de la Queue en Brie	Remplacement des menuiseries extérieures école élémentaire Jaurès	56 650 €
Le Perreux sur Marne	Ville du Perreux sur Marne	Travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments communaux	219 050 €
Levallois-Perret	Ville de Levallois-Perret	Passage au gaz de la chaudière Eglise St Just	27 000 €
Malakoff	Ville de Malakoff	Rénovation énergétique école maternelle	300 000 €
Marolles en Brie	Ville de Marolles en Brie	Rénovation thermique bâtiments communaux	50 100 €
Meudon	Ville de Meudon	Remplacement menuiseries extérieures Ponceau	70 000 €
Meudon	Ville de Meudon	Isolation des archives	25 000 €
Montfermeil	Ville de Montfermeil	Rénovation énergétique et thermique des bâtiments communaux	300 000 €
Ormesson sur Marne	Ville d'Ormesson sur Marne	Mise en place d'une régulation chauffage école Jules Ferry	6 550 €
Ormesson sur Marne	Ville d'Ormesson sur Marne	Remplacement des fenêtres école maternelle	19 100 €
Ormesson sur	Ville d'Ormesson sur	Isolation et étanchéité toiture école	73 000 €

Marne	Marne	maternelle	
Pierrefitte sur Seine	EPT Plaine Commune	Réhabilitation thermique Centre technique territorial	96 000 €
Santeny	Ville de Santeny	Rénovation thermique de l'espace Montanglos	200 000 €
Thiais	Ville de Thiais	Changement des menuiseries et isolation école Tilleuls	31 250 €
Thiais	Ville de Thiais	Remplacement des fenêtres et portes école Jeanne d'Arc	80 000 €
Villemomble	Ville de Villemomble	Rénovation menuiseries extérieurs centre administratif	200 000 €
TOTAL			2 579 000 €

AMENAGEMENT – CIRCULATIONS DOUCES

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Fontenay sous Bois	Ville de Fontenay sous Bois	Finalisation du réseau de pistes cyclables	300 000 €
TOTAL			300 000 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Suresnes	Ville de Suresnes	Création d'une galerie des métiers d'art et hôtel artisanal	300 000 €
TOTAL			300 000 €

Soit un Total de subventions de 3 179 000 € HT.